



COMMUNE DE LACONNEX
RAPPORT FINANCIER ET ADMINISTRATIF
2013

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page 4
Conseil municipal	page 5
Administration générale	page 9
Démographie	page 10
Bureau de vote	page 10
Bâtiments communaux	page 11
Police et gardes-frontières	page 11
Sécurité civile	page 12
Ecole et petite enfance	page 13
Culture et manifestations	page 14
Parcs et promenades	page 15
Sports	page 15
Jeunesse	page 16
Aînés	page 17
Prestations sociales et aide humanitaire	page 18
Routes et trafic - transports publics	page 19
Assainissement et protection des eaux	page 20
Protection de l'environnement - déchets et gravières	page 21
Comptes communaux	page 22
Commentaire financier	page 23
Remerciements	page 24
<u>Annexes</u>	
Rapport de l'organe de révision	
Bilan de l'exercice 2013	
Résultat des comptes de fonctionnement pour l'exercice 2013	
Tableaux financiers	



Mesdames et Messieurs, habitantes et habitants de Laconnex,

Dans la vie tranquille de notre commune, l'année 2013 aura été marquée par une décision d'importance : en date du 17 juin, le Conseil municipal a adopté une délibération afin d'ouvrir un crédit de construction de 6 millions pour réaliser un projet de bâtiment locatif, ainsi qu'un parking souterrain de 21 places.

Cet investissement financier est particulièrement remarquable, puisqu'il correspond à l'équivalent de trois budgets annuels de fonctionnement ; un tel investissement n'est réalisé qu'une fois par décennie.

Début 2015, notre commune pourra ainsi se féliciter de compter 8 nouveaux logements qui seront attribués en priorité aux habitants de notre commune ou aux personnes ayant un lien fort avec celle-ci. Ce sont aussi des ressources fiscales supplémentaires qui viendront participer au maintien d'une commune en bonne santé !

Le respect des règles cantonales en matière de marchés publics a amené la commune à engager, en mars 2013, une procédure d'appel d'offres en vue de sélectionner une entreprise générale responsable de l'exécution des travaux. Et c'est avec un très grand plaisir que j'ai pu signer au mois d'août un contrat avec l'entreprise Guillet Constructions Générales SA, entreprise fondée par d'anciens cadres professionnels de la branche. Après quelques mois de collaboration, je suis très satisfait de notre choix, car le chantier avance bien et cela dans une ambiance de travail particulièrement cordiale et positive.

Aussi, les soucis rencontrés, notamment quant au choix des matériaux, qui ont fait l'objet de quelques passes d'armes avec certains départements de l'Etat, ne sont plus qu'un mauvais souvenir.

Une petite déception toutefois : nous ne pourrions pas réaliser le projet initialement envisagé de couvrir la toiture de panneaux photovoltaïques, afin de continuer nos efforts pour produire de l'électricité solaire, comme nous le faisons déjà avec l'installation sur notre centre sportif.

En effet, les conditions fédérales en la matière ont changé et j'ai bien de la difficulté à comprendre comment la politique d'abandon du nucléaire pourra se développer sans créer un cadre favorable et encourageant. Jusqu'à présent, une telle installation permettait au moins de couvrir, sur plusieurs années, l'investissement consenti, mais cela ne sera visiblement plus le cas dès fin 2014. Aussi, la commune a préféré renoncer à ce grand projet pour garder le strict nécessaire au bon fonctionnement du bâtiment, construit selon les standards Minergie.

Sur le plan cantonal, l'année 2013 aura été marquée aussi par une petite victoire personnelle. En effet, certains n'ignorent pas combien je me suis engagé lors de mes différents mandats, comme député au Grand Conseil et aussi comme maire, pour combattre l'obligation faite aux communes de créer un réseau séparatif des eaux usées. Pour une petite commune comme la nôtre, l'investissement pour une telle infrastructure est considérable, alors que l'ensemble des eaux usées de notre commune aboutit déjà à une station d'épuration. Tout récemment, le

Grand Conseil a voté une loi, dont l'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2015, et qui assure le financement de la mise en séparatif du réseau secondaire communal par un fonds ad hoc. Les communes souhaitant entreprendre un tel projet devront avancer l'investissement nécessaire à la réalisation, qui sera remboursé intégralement au fur et à mesure des amortissements annuels. Preuve est faite, si nécessaire, qu'une bonne dose d'opiniâtreté est indispensable en politique !

Finalement, l'année 2013 aura également été marquée par l'aboutissement d'un travail de longue haleine, celui de la rédaction d'un nouveau plan de site pour la zone 4B protégée de notre commune. Démarrée en juin 2009, la procédure aura mis 4 ans à parcourir les différentes étapes nécessaires, et parfois compliquées, pour que le Conseil d'Etat adopte notre plan de site, par arrêté du 24 juillet 2013. En novembre, j'ai eu la vive appréciation, lors d'un « café-croissant » organisé par la mairie, de distribuer le document final aux habitants (des exemplaires de celui-ci sont à disposition auprès du secrétariat de la mairie). Notre commune dispose maintenant d'un instrument précis pour soutenir la planification et le développement de l'aménagement de son territoire bâti.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni 9 fois en 2013. C'est toujours un grand plaisir pour moi de présider ce Conseil municipal qui travaille dans un esprit de dialogue très constructif, soucieux avant tout de trouver des solutions adaptées aux problèmes de notre commune.

Suite à la démission de Mme Catherine Koumrouyan en décembre 2012, deux élections complémentaires ont eu lieu en janvier et mars 2013; j'ai eu le plaisir d'accueillir au sein du Conseil municipal Mme Olga Mermet, en tant que conseillère municipale et Mme Véronique Rudaz, en tant qu'adjointe au maire.

Les points à l'ordre du jour de ces séances ont été les suivants :

28 janvier 2013

- Prestation de serment d'une nouvelle conseillère municipale, Mme Olga Mermet
- Droit d'opposition du CM relatif à la prise en charge par le fonds intercommunal du coût du changement de taux d'intérêt technique de la CAP
- Nouveau plan d'aménagement
- Projet de construction Vy-Neuve
- Agenda des manifestations 2013



4 mars 2013

- Délibération relative à la composition des commissions du CM
- Délibération relative à la recapitalisation de la CAP
- Nouveau plan d'aménagement
- Projet de construction Vy-Neuve
- Travaux Maison-Forte 2

22 avril 2013

- Présentation des comptes de l'exercice 2012
- Droit d'opposition du CM : financement partiel recapitalisation CAP pour le GIAP
- Nouveau plan d'aménagement
- Projet de construction Vy-Neuve
- Travaux Maison-Forte 2
- Travaux de réhabilitation des canalisations
- Accueil des nouveaux habitants

13 mai 2013

- Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2012 : délibération
- Approbation des crédits de fonctionnement supplémentaires pour l'exercice 2012 : délibération
- Projet de construction Vy-Neuve

17 juin 2013

- Approbation d'une délibération pour l'ouverture d'un crédit de construction
- Parking à la chapelle

16 septembre 2013

- Nouveau plan d'aménagement approuvé par le Conseil d'Etat, le 24 juillet
- Projet de construction Vy-Neuve
- Fête de Noël
- GAM—petits avions
- Photos avec un drone

28 octobre 2013

- Projet de construction Vy-Neuve
- Nomination des responsables des locaux de vote pour l'année 2014
- Présentation du budget de fonctionnement 2014
- Dates et informations sur les événements de fin d'année

11 novembre 2013

- Projet de construction Vy-Neuve : délibération portant sur la constitution de servitudes
- Approbation du budget de fonctionnement 2014 : délibération

9 décembre 2013

- Présentation du projet d'aménagement extérieur—projet de construction Vy-Neuve
- Commission de l'environnement : compte-rendu des travaux
- Jardin d'enfants : élection d'un nouveau comité
- Burkina Faso : rapport sur la mission de Philippe Lädermann

Lors de ces séances, les délibérations suivantes ont été votées :

- 4 mars : Composition des commissions du CM
- 4 mars : Recapitalisation de la CAP—apport extraordinaire de Frs 123'891.—, suite à la création de la Fondation de la CAP
- 13 mai : Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2012
- 13 mai : Approbation des crédits de fonctionnement supplémentaires pour l'exercice 2012
- 17 juin : Crédit de construction bâtiment locatif Vy-Neuve, Frs 6 millions
- 11 novembre : Approbation du budget de fonctionnement 2014

Ainsi qu'une résolution :

- 16 septembre : Opposition à la participation du Fonds intercommunal à la subvention 2014 pour le Grand-Théâtre pour un montant de Frs 2'500'000.—

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.

Pour information, je rappelle que la composition des commissions est la suivante:

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Président : Dominique Pascual

Philippe Läderrmann

Membres : Thierry Arn, Jean Batardon,
Andreea Capitanescu Benetti, Laurent
Zimmermann

Bâtiments et sécurité civile

Président : Jean-Pierre Gantner

Philippe Läderrmann

Membres : Jean Batardon, Olga
Mermet, Dominique Pascual

Ecole et jeunesse

Président : Laurent Zimmermann

Véronique Rudaz

Membres : Jean-Pierre Gantner, Olga
Mermet, Bradley Stillwagon

Sports, culture et loisirs

Président : Olga Mermet

Véronique Rudaz

Membres : Thierry Arn, Jean-Pierre Gantner,
Laurent Zimmermann

Routes et circulation / Parcs et promenades

Président : Bradley Stillwagon

Philippe Läderrmann

Membres : Andreea Capitanescu Benetti,
Dominique Pascual, Laurent Thévenoz

Aide sociale

Président : Jean Batardon

Véronique Rudaz

Membres : Andreea Capitanescu Benetti,
Laurent Thévenoz, Laurent Zimmermann

Protection de l'environnement et déchets

Président : Laurent Thévenoz

Véronique Rudaz

Membres : Thierry Arn, Jean-Pierre Gantner,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Tout d'abord, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à M. Gabriel Dethurens, qui après avoir tenu le secrétariat et la comptabilité de la mairie pendant 10 ans, a pris sa retraite au printemps.

Aujourd'hui, le secrétariat de la mairie est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire comptable et Mme Nadia Dupraz secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 15h00 à 19h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à notre adresse info@laconnex.ch, par téléphone au 022 756 15 69 ou encore par fax au 022 756 32 89.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site Internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.



CARTES D'IDENTITÉ

En 2013, ce sont 27 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population, rte de Chancy 88, 1213 Onex.

OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

L'état civil est géré par un groupement intercommunal dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune (tél. 022 850 92 92) que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil.

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration de mariages dans notre mairie est bien entendu toujours possible. D'ailleurs, en 2013, j'ai eu le plaisir d'en célébrer un.

DEMANDES DE NATURALISATION

Une demande de naturalisation a été présentée et acceptée en 2013.

DÉMOGRAPHIE

Au 31 décembre 2013, notre commune comptait 612 habitants.

Evolution démographique

	2010	2011	2012	2013
Population début d'année	627	608	619	613
Naissance	2	3	3	1
Décès	1	6	1	3
Mouvement migratoire	-20	14	-8	1
Population fin d'année	608	619	613	612

Répartition démographique (2013)

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
303	309	129	361	122	15.2

BUREAU DE VOTE

Dans sa séance du 28 octobre 2013, le Conseil municipal a nommé les responsables des locaux de vote pour l'année 2014. Il s'agit de:

Mme Olga Mermet, présidente

M. Leopoldo Aldi, suppléant de la présidente

Mme Carolina Stücklin, vice-présidente

Mme Monique Heman, suppléante de la vice-présidente

Je remercie ces quatre personnes pour leur dévouement. Si vous êtes intéressés par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou la présidente du bureau de vote.

BÂTIMENTS COMMUNAUX



Il me tient à cœur de veiller au bon état et à l'entretien de nos bâtiments, tant communaux que locatifs. Depuis plusieurs années, certains appartements dans les bâtiments locatifs Maison-Forte 2 connaissaient des soucis de ventilation et d'humidité. Suite à une expertise, des travaux importants d'assainissement ont été entrepris afin de remédier à cette situation. Un appartement dans l'ancienne poste a été également complètement rénové.

Des efforts ont par ailleurs été entrepris pour permettre une meilleure efficacité énergétique de certains bâtiments. Ainsi, de nouvelles fenêtres ont été posées au café-restaurant et à la mairie.

Suite à une première année complète d'exploitation, notre installation photovoltaïque sur le centre sportif a généré des recettes de Frs 20'375.—, versées par les SIG qui nous achètent le courant électrique produit.

Au printemps, la commune a acquis un défibrillateur qui a été installé au centre sportif et pour l'usage duquel, tant les pompiers que les entraîneurs du FCL ont suivi une formation.

Notre salle communale a toujours autant de succès et a été louée une bonne vingtaine de fois en 2013, essentiellement à des habitants de la commune. La salle au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie peut également être mise à disposition pour des assemblées de sociétés ou associations locales.

Enfin, je rappelle que nous ne louons pas la halle polyvalente du centre sportif.

POLICE ET GARDES-FRONTIÈRES

J'entretiens régulièrement de bonnes relations de travail avec les responsables du poste de police de Lancy-Onex qui est responsable de notre secteur.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes:

Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières

Tél. 0800 800 310 (appel gratuit) ou 022 979 19 55.

Si vous constatez des comportements suspects pendant la nuit, vous pouvez également solliciter les gardes-frontières.

SÉCURITÉ CIVILE

SAPEURS-POMPIERS

Au 31 décembre 2013 l'effectif de nos sapeurs-pompiers était le suivant :



Cap.	FONTAINE	Alexandre
Lt.	RAUBER	Christian
Lt.	ARN	Thierry
Sgtm.	MERMET	Yves
Cpl.	GABERT	Sébastien
Sgt	HUTIN	Jacques
Cpl.	MERMET	Stéphane
Cpl.	BRYOIS	Christophe
Four.	SERVAIS	Frank
App.	SUEUR	Laurent
Sap.	TOMBET	Stefan
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	FOUCHAULT	Rémi
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	LACHAT	Thomas
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William

Départ à la retraite fin 2013 : Fourrier Frank Servais

Démission à fin mars 2013 : Sapeur Aristide Martin

Je souhaite ici remercier sincèrement le commandant Alexandre Fontaine et tout son état-major pour l'excellent travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année.

Je rappelle que si des jeunes gens ou des jeunes filles veulent venir renforcer notre Compagnie, ils sont les bienvenus et peuvent adresser leur demande à la mairie.

PROTECTION CIVILE

Notre commune fait partie du groupement de protection civile "Champagne" dont le poste de commandement est à Bernex. Un représentant de la mairie assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, le coût de la PC par habitant est de Frs 13.—.

Dès le 1er mai, M. Christian Sudan a repris le poste de chef de l'office de la protection civile.



ÉCOLE

Notre école primaire comporte toujours trois classes à la rentrée scolaire 2012/2013, regroupant les élèves des 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} primaires Harmos. Mme Marine Schuwey, MM. Rudolf Graf et Jean-Michel Moeri en assu-

rent l'enseignement, ainsi que plusieurs maîtres spécialisés pour les activités sportives, musicales et manuelles. C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignants.

La traditionnelle fête des promotions s'est déroulée à Soral le vendredi 28 juin et je remercie l'Association des parents d'élèves pour l'organisation des jeux qui ont ravi petits et grands.

La fête de Noël a eu lieu à Laconnex dans notre halle polyvalente. Les enfants nous ont présenté un superbe spectacle et les festivités ont continué dans la convivialité et la bonne humeur.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Lully, Soral et Laconnex, est assurée par M. Philippe Cornaz. M. Jean-Pierre Gantner, conseiller municipal, assiste aux séances du Conseil d'établissement.

L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer à la satisfaction de tous le fonctionnement quatre fois par semaine du restaurant scolaire, ainsi qu'un accueil de 16h à 18h à l'école de Soral. Son comité comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (Mme Véronique Rudaz), ainsi qu'un représentant des parents par village.

La commune a participé à hauteur de Frs 19'415.- au financement de ces prestations.

PETITE ENFANCE

Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" a fêté sa cinquième année de fonctionnement. En 2013, une trentaine d'enfants ont bénéficié de cette structure. Mme Andreea Capitanescu Benetti, conseillère municipale, représente la commune et participe au comité de l'association chargé de son bon fonctionnement.

La commune, ainsi que celle de Soral, contribuent au financement de la structure pour un montant de Frs 11'000.— par an et par commune.

L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. La commune, représentée par Mme Véronique Rudaz, participe régulièrement au comité et au financement de cette structure pour un montant de Frs 2'136.— par an.

CULTURE ET MANIFESTATIONS

- ◆ Le samedi 13 avril, **une journée de nettoyage** de la commune a permis à nos habitants de faire un brin de toilette à notre village, de passer un agréable et convivial après-midi de découverte de nos sentiers, ainsi que de partager un apéritif en fin de journée. Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour garder notre village propre et beau.
- ◆ En collaboration avec Soral, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Brigitte Rosset** à la salle communale de Soral pour son spectacle « Smarties, Kleenex et Canada Dry » les 3 et 4 mai.
- ◆ **Notre jardin d'enfants « les enfants de la Feuillée »** a soufflé sa 5^{ème} bougie le samedi 4 mai avec jeux et animations pour les enfants, ainsi qu'un lâcher de ballons.
- ◆ Le 7 mai, une réception en l'honneur du **départ à la retraite de M. Gabriel Dethurens** a été organisée à la buvette du stade à laquelle étaient conviés ses proches, le Conseil municipal et de nombreuses personnes avec lesquelles il a collaboré durant les 10 années passées au secrétariat de la commune. La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.
- ◆ Vous avez été nombreux le samedi 25 mai à découvrir **l'exposition « L'Eau, une ressource vitale »** au rez de la mairie. L'association « J'aime ma Planète » vous a présenté 20 photographies de Yann Arthus-Bertrand qui vous ont donné l'occasion d'en savoir plus sur l'utilisation de l'eau dans le monde.
- ◆ Le 28 mai, l'Association des Parents d'Elèves de Soral et Laconnex nous a conviés à une conférence très intéressante « **La communication non-violente au sein de la famille** » qui a fait salle comble.
- ◆ Le traditionnel **tournoi de pétanque** organisé par notre Société de jeunesse s'est déroulé le samedi 29 juin. Malgré la pluie, ce tournoi a attiré toujours autant d'habitant(e)s de notre commune pour une journée de détente et de convivialité.
- ◆ Le 13 juillet, **CinéLaconnex** en collaboration avec Une Toile sous les étoiles vous a présenté un film de Nanni Moretti, Habemus Papam. Cette séance a rencontré un vif succès.
- ◆ Le **1^{er} août**, nous avons célébré **la fête nationale à Soral** et avons eu le plaisir d'y entendre l'allocution de M. Luc Barthassat. Parfaitement organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Soral, cette fête fut une belle réussite.
- ◆ Dimanche 6 octobre, notre désormais traditionnel **vide-grenier** a remporté un vif succès.
- ◆ **La fête de l'Escalade**, le 14 décembre, a une nouvelle fois permis de rassembler petits et grands pour un cortège au flambeau, suivi d'une très sympathique soirée. Je tiens ici à remercier le FC Etoile Laconnex qui en assure l'organisation.
- ◆ Le **Bibliobus** continue de recevoir un très bon accueil. Lors des douze passages de l'année, il a été fréquenté par 347 personnes, et ce ne sont pas moins de 1513 ouvrages qui ont été empruntés.



- ♦ **La chorale mixte "La Feuillée"**, que nous soutenons régulièrement, a continué d'animer en chansons différentes manifestations communales et régionales.
- ♦ **Les Dames paysannes** de Laconnex ont, quant à elles, apporté leur précieux concours à la réussite de nos fêtes villageoises, pour la plus grande joie des gourmands !

PARCS ET PROMENADES

Hormis l'entretien ordinaire des espaces publics, assuré avec efficacité par notre employé communal, les clôtures du centre sportif et du petit parc de jeux en face de la mairie ont été étendues et réparées. Par ailleurs, le terrain jouxtant le stade a été ré-engazonné afin de lui redonner un état plus propice à l'organisation d'événements, tels que le 1^{er} août ou les promotions.

Finalement, pour répondre aux vœux de nombreux amateurs, nous avons continué nos efforts afin d'améliorer l'illumination de Noël sur la place du village, ainsi qu'à la mairie.

SPORTS

- ♦ Notre **club de foot** compte environ 220 jeunes gens et jeunes filles et sa présidence est assurée par M. Raymond Zbinden que je tiens à remercier chaleureusement, ainsi que son comité. Le club est toujours soutenu dans sa tâche par le "Club des 100" fort de 160 membres.
- ♦ La **Société de Tir** de Laconnex a reçu en 2013 plus de 400 personnes, qui ont accompli leurs tirs obligatoires hors-service dans notre commune. Deux séances d'entraînement pour les moniteurs et une matinée de portes ouvertes ont complété son activité. Je tiens à remercier ici son président, M. Jean-Luc Durand, pour le dévouement et la compétence avec lesquels il dirige cette société.
- ♦ Présidé par M. Frédéric Ducret, le **club de badminton** compte environ 40 membres et offre la possibilité de venir jouer deux soirs par semaine. Dans le cadre des activités organisées par l'Association des parents, des cours destinés aux plus jeunes sont dispensés une fois par semaine par Mme Véronique Rudaz, monitrice qualifiée.
- ♦ Regroupées en une association "**Groupeement gymnique de Laconnex**", différentes sections de gymnastique rencontrent toujours un vif succès. Je remercie la présidente du groupeement, Mme Odile Cattin et tout son comité pour leur excellent travail.

- ♦ Deux **sorties à skis** ont pu être organisées par la commune en 2013, le 26 janvier et le 2 mars. J'en profite pour remercier les membres de la commission des sports et particulièrement sa présidente, Mme Véronique Rudaz, pour l'organisation de cette activité appréciée par les familles.
- ♦ La commune entretient de bonnes relations avec les responsables du **moto-cross club "Les Meyrinos"** qui veille à respecter nos accords en ce qui concerne la clause de fermeture du terrain d'entraînement les dimanches des mois de mai à septembre. Je suis conscient que des nuisances sonores subsistent encore, mais je rappelle également que ce club occupe de très nombreux jeunes gens.
- ♦ Nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population 4 abonnements du **Genève-Servette Hockey club** pour assister aux matches de championnat. Je remercie les collaborateurs du café "Chez le Docteur" qui ont bien voulu gérer la mise à disposition des cartes à la population.
- ♦ Des discussions ont démarré avec les responsables du **Groupe d'aéromodélisme (GAM)** afin de trouver des solutions adaptées aux nuisances induites par les activités des « petits avions ».

JEUNESSE

- ♦ Onze jeunes de notre commune ont atteint leur majorité et ont participé à la soirée des **Promotions citoyennes** en février 2013. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Hélène Batardon, Milena Bortoli, Marie Emery, Dylan Girardin, Alicia Grillet, Steve Mermet, Marie Moretti, Askja Othenin-Girard, Charles Stevenson, Micael Varandas Tamborino et Sylvain Zimmermann. Quelques conseiller(e)s municipaux les ont accompagnés et, comme de coutume, les ont invités à partager un repas.
- ♦ **Fonds du 700^{ème}**. Aucune demande correspondant aux critères d'obtention de ce fonds n'ayant été reçue en 2013, ce prix n'a pas été attribué.
- ♦ Durant les **vacances d'été**, 8 jeunes de la commune ont été employés par le secrétariat de la mairie et la voirie.
- ♦ Nous avons eu le plaisir de récompenser **les jeunes diplômés** suivants : Julien Anet, Jonas Doess, Morgane Koumrouyan, Steve Mermet, Fanny Moretti, Vincent Rudaz, Henri Stevenson pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures ou d'apprentissage.
- ♦ Outre le tournoi de pétanque évoqué plus haut, notre **société de jeunesse** est toujours très active.



- ♦ **Des travailleurs sociaux hors-murs de la FASE** (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village pour discuter avec les jeunes et tenter de régler les problèmes que ceux-ci peuvent parfois poser. La subvention annuelle s'élève à Frs 12'000.—.
- ♦ La commune reste engagée dans le **dispositif CapEmploi** afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. La subvention annuelle est de Frs 3'000.—.
- ♦ Finalement, une participation financière est toujours versée **aux colonies et camps de vacances** fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de Frs 10.— par enfant par jour.

AÎNÉS

Pour la **sortie de printemps**, le 5 juin, j'ai eu le plaisir avec plusieurs membres du Conseil municipal d'accompagner une cinquantaine de nos aînés dans le Val de Travers où nous avons visité une distillerie d'absinthe sous la conduite du Père François, puis des mines d'asphalte.

En novembre, nous avons eu le plaisir d'organiser une **sortie aux automnales** à laquelle de nombreux aînés ont participé.

La commune soutient le **Club des Aînés "Le Coteau"** de Bernex-Confignon, club auquel nos aînés peuvent s'affilier.

Coup de pouce transport : Notre action "Solidarité – mobilité" continue. Plusieurs personnes ont ainsi pu bénéficier de votre aide pour se rendre chez le médecin notamment et je souhaite ici remercier très sincèrement les conducteurs et conductrices de Laconnex qui ont donné un peu de leur temps pour cet engagement. Cette action continue ; alors, si vous en avez besoin ou si vous souhaitez compléter notre liste, n'hésitez pas à appeler la mairie (022 756 15 69).

Comme de coutume, nos aînés étaient encore très nombreux pour **fêter Noël** le dimanche 22 décembre. M. Philippe Lehmann, patron du café Fontaine à Soral, nous a concocté un dîner fort apprécié. Quelques tours de magie et des vieux whiskys dégustés en fin de journée et présentés par M. Taylor, que je remercie une nouvelle fois, ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée ! Comme ils le font depuis plusieurs années, nos aînés ont renoncé au cadeau habituel pour offrir la somme correspondante à l'Association "Voix libres" qui œuvre en Bolivie pour sortir les enfants de l'enfer des mines. Je salue chaleureusement ce beau geste qui prouve, si besoin était, la générosité de nos anciens.



PRESTATIONS SOCIALES

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex et contribue à son financement pour environ Frs 6.- par année et par habitant. Cette année, 14 personnes de Laconnex ont bénéficié de prestations diverses (aide pratique, soins de base ou infirmiers, système d'appel à l'aide et apport de repas journaliers).

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD, pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que l'appui aux parents en situation familiale difficile. Vous pouvez joindre l'IMAD au **022 420 40 00**.

AIDE HUMANITAIRE

CENTRE DE FORMATION AU BURKINA FASO



Depuis de nombreuses années, l'association créée par des communes de la Champagne, pour aider le centre de formation à Pô, continue d'œuvrer afin de faire fonctionner l'école et le centre de formation professionnelle. Le président de l'association, mon adjoint M. Philippe Läderrmann, s'est rendu sur place en juillet, visite annuelle indispensable pour faire le point avec le responsable.

L'école a reçu moins d'élèves cette année, les parents n'ayant pas les moyens de payer l'écologie, car étant appauvris par des récoltes peu fructueuses. Heureusement, 32 enfants sont parrainés par des personnes de nos communes et de nombreux autres attendent pareil soutien pour pouvoir aller à l'école. Les frais de scolarité et de repas annuels s'élèvent à Frs 300.— pour l'école et Frs 480.— pour le centre de formation.

Plusieurs projets ont vu le jour ces dernières années qui apportent un complément indispensable à cet établissement. La mise en place de la culture de champs de maïs, arachides et autres sur 12 hectares permet d'alimenter la cantine ; un château d'eau solaire fonctionne depuis janvier et assure l'arrosage du maraîchage dans un jardin potager, clôturé pour le protéger du bétail. Cet ensemble agricole est surveillé par des gardiens pour lesquels une petite maison a été construite.

Quant à la formation, un nouveau cours d'informatique a vu le jour qui sera bénéfique à tous pour la suite de leur vie professionnelle. La formation en construction métallique a été récompensée par plusieurs commandes de l'Etat burkinabé pour du matériel agricole (charrues et charrettes) et scolaire (pupitres-bancs).

Notre subvention annuelle de Frs 6'000.— par commune est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années. Merci infiniment à Philippe pour son engagement !

Le site internet de notre association www.burkina.ch vous donnera tous les renseignements utiles sur notre école et vous permettra de mieux vous rendre compte de son développement.

SUBVENTIONS À DES ŒUVRES CARITATIVES

Notre commune a soutenu à hauteur de Frs 9'000.– de nombreuses associations tant locales, qu'en Suisse et à l'étranger.



ROUTES ET TRAFIC

La commune a fait procéder à la réfection complète de la route de l'Eaumorte entre la chapelle et la route de la Parraille. Cette portion de chaussée était très abimée et a nécessité une reprise totale du revêtement.

Afin d'améliorer la sécurité des piétons, en particulier des écoliers, une bande longitudinale a été tracée le long de la route du Coteau qui mène à l'école. Par ailleurs, le trajet pour le centre sportif a également été sécurisé par le marquage d'une bande cyclable dans les deux sens sur la route de la Maison-Forte.

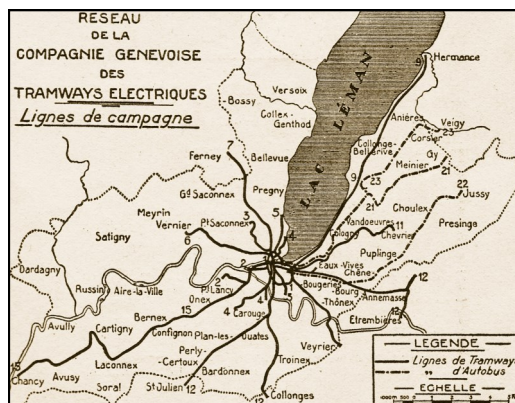
TRANSPORTS PUBLICS

En collaboration avec UNIRESO, nous avons à nouveau proposé une offre promotionnelle d'achat d'un abonnement annuel à tout nouvel abonné domicilié sur la commune. Cette offre octroie un rabais de Frs 100.– sur le prix de l'abonnement payé à part égale entre la commune et les TPG.

Nous contribuons toujours au financement du réseau NOCTAMBUS afin que deux tournées nocturnes soient organisées pour que nos jeunes, en particulier, puissent rentrer le vendredi et le samedi soir en toute sécurité. Pour rappel, notre ligne (NM Maia) propose deux trajets depuis la gare Cornavin, respectivement à 01:55 et 03:22.



Finalement, la commune a continué à participer à la vente de "cartes journalières CFF", en collaboration avec les communes de la Champagne. Deux cartes journalières sont disponibles au prix de Frs 40.— auprès de la mairie d'Avully que vous pouvez réserver directement sur le site internet ou au 022 756 92 50.



Ainsi que j'ai eu l'occasion de vous en faire part dans un édit cet automne, j'ai été consterné d'apprendre, bien tardivement, que le parcours de notre unique ligne de bus L serait à nouveau modifié. Ni le département de l'Etat concerné, ni les TPG n'ont jugé bon de nous consulter au préalable ; seule la position de la commune de Bernex a été considérée, bien que celle-ci se défende de nous avoir également sollicités (ce qui n'est nullement le cas !). De nouvelles consultations cantonales et régionales auront lieu en 2014 auxquelles je ne manquerai pas de m'associer afin que la voix de Laconnex se fasse aussi entendre.

ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DES EAUX

Notre réseau secondaire des eaux usées dans le village est fort ancien, aussi il était nécessaire d'effectuer d'importants travaux de réhabilitation des canalisations. L'entreprise Scrasa a été mandatée pour réaliser ces travaux avec un procédé innovant qui permet la réhabilitation des collecteurs, sans ouvrir la chaussée, par le passage d'une gaine en fibre de verre qui vient se dilater à l'intérieur du conduit existant.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Notre déchetterie est toujours très utilisée et je suis heureux de constater que notre commune contribue efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle 57.8% de la totalité de ses déchets, ce qui nous situe au 6ème rang cantonal.

Type de déchets	2011 619 habitants		2012 613 habitants		2013 612 habitants	
	Tonnage	par hab.	Tonnage	par hab.	Tonnage	par hab.
Ordures ménagères	149.42 t	241 kg	134 t	218 kg	131.6 t	215 kg
Déchets de jardin et de cuisine	120.34 t	194 kg	110.2 t	179 kg	89.8 t	147 kg
Verre	31.1 t	50 kg	31.9 t	52 kg	28.2 t	46 kg
Papier / carton	45.3 t	73 kg	45.8 t	75 kg	44.6 t	72 kg
PET	2.41 t	4 kg	2.5 t	4 kg	2.3 t	4 kg
Alu / fer blanc	1.2 t	2 kg	1.3 t	2 kg	1.5 t	2 kg
Déchets encombrants	3.4 t	5 kg	9.3 t	15 kg	11.3 t	18 kg

GRAVIÈRES

Suite à l'adoption par le Grand Conseil en octobre 2011 de la loi 10702 modifiant la loi sur les gravières et exploitations assimilées, 5 communes de la Champagne, dont Laconnex, ont fait recours auprès du Tribunal Fédéral afin de s'opposer au dispositif prévu qui permet l'installation de ce type d'activités industrielles en zone agricole. En août 2013, ce recours a malheureusement été rejeté par le Tribunal Fédéral arguant du fait « qu'il n'est pas possible d'exclure a priori que des installations de traitement de matériaux de provenance extérieure à la gravière puissent être autorisables », cela pour autant que les procédures de délivrance d'autorisation dérogatoire le justifie.

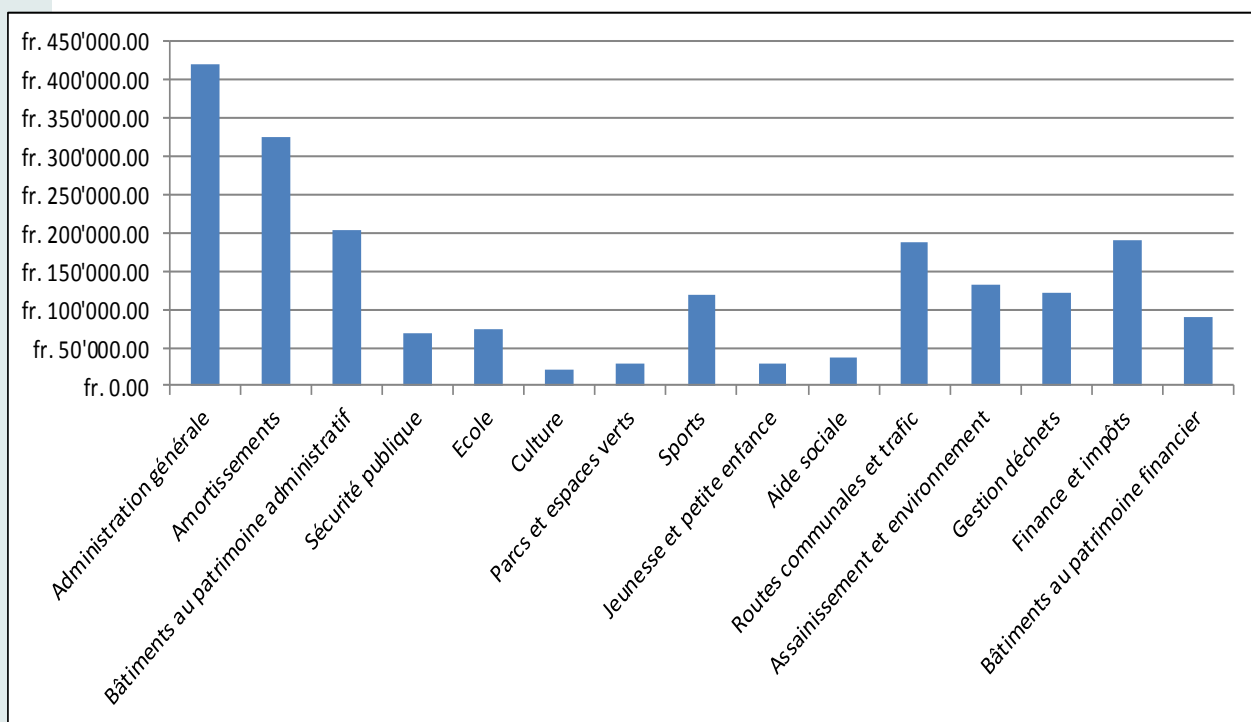
Cette décision, quoique peu surprenante, est regrettable ; c'est pourquoi, je continuerai à rester vigilant sur tout projet futur d'ouverture de nouvelles gravières.



COMPTES COMMUNAUX

Le résultat des comptes 2013 se présente ainsi:

Charges	Fr	2'043'997.37
Revenus	Fr	2'665'608.72
Excédents de revenus	Fr	621'611.35
Centimes additionnels	45	



Sont inclus à la suite de ce rapport:

- ◆ Le rapport de l'organe de révision;
- ◆ Le bilan de l'exercice 2013 avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2012;
- ◆ Le résultat des comptes de fonctionnement pour l'exercice 2013;
- ◆ Les différents tableaux financiers relatifs aux dettes, aux amortissements et aux investissements.

COMMENTAIRE FINANCIER

Vous aurez peut-être le sentiment que je me répète d'une année à l'autre, mais je ne peux à nouveau que me réjouir du fait que l'exercice 2013 a constitué une nouvelle année très favorable pour les finances communales.

En effet, avec un résultat positif de Frs 621'611.35, l'excédent de recettes communales a dépassé celui de 2012 pourtant déjà important.

Lors de la préparation du budget communal, l'exercice d'évaluation anticipée des recettes est particulièrement difficile. Les chiffres estimatifs fournis par le Département cantonal des finances sont considérés avec prudence car, ainsi que ce même Département nous le signale, la variabilité et la volatilité de nos rentrées fiscales sont importantes. Il est primordial de tenir compte du fait que les recettes supplémentaires enregistrées en cours d'année proviennent principalement de revenus extraordinaires de quelques contribuables, ainsi que d'arriérés fiscaux. Ces recettes ne sont donc pas transposables d'une année à l'autre.

C'est pourquoi, j'ai à cœur de veiller à maintenir les dépenses communales dans l'ordre du raisonnable.

Par ailleurs, dès 2014, la baisse du centime additionnel à 44, votée par le Conseil municipal lors de l'adoption du budget 2014, va diminuer la part communale des rentrées fiscales ; en conséquence, il importe de rester circonspect, tout en assurant le bon fonctionnement de notre commune.



Mesdames et Messieurs les habitantes et habitants, chers collègues du Conseil municipal,

La mairie n'a pas manqué de travail durant cette année 2013, tant pour mettre en œuvre les décisions locales que pour assurer la participation de notre commune aux délibérations intercommunales et aux ambitions plus larges de notre canton. Je me suis efforcé de répondre, dans la mesure du possible, aux objectifs fixés par notre Conseil municipal et aussi aux sollicitations, nombreuses et complexes, des entités tant locales que régionales et cantonales. C'est ce qui rend la fonction de maire exigeante mais combien passionnante.

Je n'ai pu réaliser ce travail efficacement que grâce à la participation active et engagée de personnes que je tiens ici à remercier chaleureusement :

Les adjoints, Mme Véronique Rudaz et M. Philippe Lädermann, qui se sont dépensés sans compter pour la commune. Une mention toute particulière pour M. Lädermann à qui je suis extrêmement reconnaissant de sa contribution considérable pour assurer le suivi de notre projet de construction.

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux qui assument la délicate fonction de prévoir et de délibérer sur tout objet d'importance pour la vie communale, cela dans un esprit particulièrement convivial et constructif.

M. Bedri Krasniqi, notre dévoué employé communal, qui se dépense sans compter pour assurer l'entretien tant des bâtiments que des extérieurs.

Le personnel du secrétariat de la mairie, Mesdames Catherine Koumrouyan et Nadia Dupraz, qui assurent avec rigueur et compétence la lourde charge de veiller à l'exécution des tâches indispensables au fonctionnement de notre commune.

Tous mes remerciements également à M. Michel Thévenoz qui nous a aimablement autorisé à reproduire tout au long de ce rapport des photos réunies ou produites par ses soins, ainsi qu'à M. Thibaut Gantner pour la photographie aérienne de couverture.

Hubert Dethurens, maire

